

Bulletin de Santé du Végétal des Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI)

LA SANTE DES JARDINS ET ESPACES VERTS

N°05 - 31/07/2026

A RETENIR

A SURVEILLER :

- Ambrosie à feuille d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*)
- Datura (*Datura stramoine*)
- Frelon à pattes jaunes (*Vespa velutina nigrithorax*)
- Punaises des champs (*Lygaeidae*)
- Processionnaires du pin (*Thaumetopoea pityocampa*) : vol des adultes
- Papillon palmivore (*Paysandisia archon*)
- Chancre coloré du platane (*Ceratocystis platani*)
- Blackrot du marronnier (*Phyllosticta paviae*)
- Oïdium
- Maladie des taches noires du rosier (*Diplocarpon rosae*)
- Altises du chou (*Phyllotreta nemorum*)
- Tavelure du pommier (*Venturia inaequalis*)
- Carpocapse des pommes et des poires (*Cydia pomonella*)

VIGILANCE SUR...:

- *Popillia japonica* : Mise à jour importante sur sa situation en France
- Rose Rosette Virus (RRV)
- *Acutapsis paulista*

REJOIGNEZ LE RESEAU D'OBSERVATEURS BSV JEVI

Le contenu des Bulletins de santé du végétal (BSV) est basé sur les informations biologiques et épidémiologiques issues d'un réseau d'observateurs formés et accompagnés par un animateur régional, rédacteur du BSV. Plus les observateurs sont nombreux et bien répartis sur le territoire, plus le BSV donne une image précise et fiable de la santé des végétaux dans les différents espaces végétalisés (parcs et jardins publics, jardins historiques, terrains de sport, infrastructures, serres de collection, jardins privés, etc.).

Rejoignez le réseau de votre région et participez à l'enrichissement des BSV tout en renforçant vos connaissances en santé et protection des végétaux !

[Inscrivez-vous en remplissant le formulaire](#)

Financé par



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Retrouvez gratuitement les
BSV sur le site de la [DRAAF](#)

[AURA](#)



Retrouvez gratuitement
le BSV JEVI sur le site de

[FREDON AURA](#)

Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo



Identifiez les résistances de bioagresseurs à des produits phytopharmaceutiques (PPP)





NOTE DE BIODIVERSITE

Retrouvez l'ensemble des Notes nationales Biodiversité sur
ECOPHYTO PIC



**Note nationale
Abeilles**



**Note nationale
Flore de bords de
champs**



**Note nationale
Oiseaux**



**Note nationale Vers
de terre**



**Note nationale
Coléoptères**



**Note nationale
Papillons**



**Note nationale
Araignées**



**Note nationale
Arbres et haies
champêtres**



**Note nationale
Chauves-souris**



**Note nationale
Insectes auxiliaires**

L'ensemble des Notes nationales Biodiversité sont consultables sur le site ECOPHYTO PIC :
<https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/notes-nationales-biodiversite>

Financé par

Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Elle propose une synthèse de 2 pages sur un volet biodiversité associé à la santé générale des agro-écosystèmes.

Coléoptères & santé des agro-écosystèmes

photo : Vincent Houssier

Brins d'infos

Les Coléoptères regroupent, avec certaines exceptions, tous les insectes dotés d'une paire d'ailes antérieures dures, formant comme un étui (coléo = étui ; ptère = ailes). Les bousiers, carabes, coccinelles et charançons en sont des exemples bien connus. C'est le groupe d'insectes le plus diversifié : près de 40% des espèces d'insectes identifiées ! Ils présentent une grande diversité de formes et de tailles, et le groupe occupe des fonctions très variées dans les écosystèmes (prédateurs, phytophages, pollinisateurs, décomposeurs, etc.).

Coléo / diversité

Monde : ~ 390 000 espèces décrites

France : ~ 12 000 espèces **Soit** : ~ un quart des insectes en France
(27 % de l'entomofaune française, source : IFEN)

[\[cllic-info\]](#) wikipedia.org

Coléo / tendances

Plusieurs études européennes relèvent une chute moyenne de 70% de la biomasse d'insectes. Une grande partie est celle des coléoptères. Cette diminution de la biomasse est par exemple mise en évidence par le "Syndrome du pare-brise propre".

[\[cllic-radio\]](#) radiofrance.fr |

Écologie et contributions

Pollinisateurs, recycleurs, prédateurs, proies, à l'état larvaire comme à l'état adulte, les coléoptères se trouvent dans la plupart des niches écologiques. Dans les systèmes agricoles ils sont parfois des ravageurs importants mais aussi des auxiliaires de premier ordre et assurent des "services écosystémiques" qui bénéficient à l'humanité. Leur rôle est parfois ambigu, certaines espèces pouvant être phytophages à l'état larvaire et prédatrices à l'état adulte.

Coléo / catégories écologiques

Il existe de nombreuses classifications écologiques des coléoptères, y compris sur le milieu de vie principal des adultes.

[\[cllic-info\]](#) wiki.org

Dans les arbres

Souvent liés au bois mort et vieux arbres à cavités, arbres têtards, haies bocagères. Certains grands coléoptères sont des insectes emblématiques.

Ex : *Grand capricorne*, *Rosalie des Alpes*, *petite biche*, etc.



Rosalie des Alpes Photo : Peter Krimbacher

Dans la strate herbacée

Nombreux pollinisateurs, prédateurs, phytophages, consommateurs de nectar ou pollen.

Ex : *Hanneton commun*, *charançons*, *chrysomèles*, *coccinelles*, etc.



Coccinelle à 7 points. Photo : H. Bayon

Dans ou sur le sol

(Sur ou sous les déjections animales, en chasse sur ou dans la litière...)

Souvent prédateurs (notamment de limaces et autres invertébrés), donc auxiliaires de cultures, ou décomposeurs.

Ex : *Cicindèles*, *staphylin*, *carabes*, *bousiers*, etc.



Carabe sp. Photo : Antoine Dupont

Dans l'eau

Souvent prédateurs aquatiques, Présents dans les mares, fossés, cours d'eau. Peuvent voler d'une zone humide à une autre.

Ex : *dytiques* et *hydrophiles*



Dytique maragné. Photo : Bram Koesse

Coléo / décomposeurs

Certains coléoptères (dont les bousiers sont les plus connus) sont des décomposeurs hors pairs. En l'absence d'espèces locales adaptées au nouveau bétail introduit en Australie, il a fallu introduire des bousiers pour permettre le recyclage efficace des excréments qui pouvaient mettre plus de 5 ans à se décomposer dans les prairies.

[\[cllic-info\]](#) mnhn.fr

Coléo / pollinisateurs

De nombreux coléoptères sont *floricoles* : ils s'alimentent de nectar et pollen, et contribuent beaucoup à la pollinisation en se déplaçant de fleur en fleur.

[\[cllic-info\]](#) blog « Sauvages du Poitou »



Cetone dorée Photo : Champs

Coléo / régulateurs

La plupart des carabes et des staphylin sont des prédateurs généralistes, qui peuvent se nourrir d'autres insectes, de vers de terre ou de mollusques terrestres comme des limaces. La réduction du travail du sol en profondeur et des insecticides, ainsi que la présence de haies et bandes enherbées favorisent leur activité de régulation de phytophages dans les cultures.

[\[cllic-info\]](#) arvalis.fr

Coléo / bioagresseurs

Les coléoptères phytophages peuvent être des ravageurs des cultures préoccupants (taupins, charançons...). Par ailleurs, certains coléoptères xylophages (comme les capnodes, ou les longicornes asiatiques) peuvent causer des dégâts importants sur les arbres, notamment des espèces réglementées de quarantaine, telles que *Anoplophora chinensis* et *Anoplophora glabripennis*.

[\[cllic-info\]](#) Plateforme ESV

Rôles

Rôle d'auxiliaire : Participation à la diminution des espèces qui s'attaquent aux cultures.

Régulation : Attraction générale de prédateurs / auxiliaires (oiseaux, araignées, reptiles, amphibiens, etc.).

Nutrition : Participation à la décomposition de la litière, humification, création de galeries, redistribution des nutriments, etc.

Production végétale : Participation à la pollinisation – donc à la quantité des graines et des fruits de nombreuses plantes cultivées.

Sanitaire : Efficacité du recyclage des déjections et cadavres dans le sol.

[\[cllic-info\]](#) insectes.org



Système
agricole



Paysage

Diversité végétale : Pollinisation / reproduction de nombreux végétaux.

Diversité animale : Fonctions dans la chaîne alimentaire. Régulateurs et proies (pour les oiseaux, mammifères, araignées, reptiles, amphibiens, autres invertébrés).

Décomposition de la matière organique : Contribution au cycle de l'azote, à l'aération du sol, à la germination et la repousse.

[\[cllic-info\]](#) ONF.fr

Sur le terrain

Souvent difficiles à identifier jusqu'à l'espèce, les coléoptères sont intéressants à observer, et témoignent notamment de la richesse des réseaux trophiques et des régulations possibles de ravageurs.

Coléo / observations

Peu connus, ils sont quasiment omniprésents, avec une grande diversité de tailles. Dans la plupart des végétations, on peut observer de nombreux petits coléoptères, ou leurs indices de présence.

Sur les fleurs : Dans les fleurs, en dessous, autour, parfois minuscules, une grande diversité de coléoptères s'activent par beau temps.

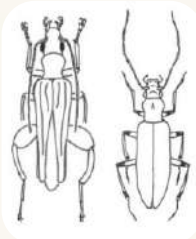
Au sol : Dans la litière, dans le sol, sur ou sous les déjections animales, ou en chasse sur la litière.

Dans les arbres : On peut observer des adultes posés sur les branches et tronc d'arbres, sur ou sous les feuilles ; et/ou des trous et galeries formés par les larves, dans les branches, et troncs morts ou vivants, sous l'écorce, ou dans les cavités.

Coléo / identification

L'identification des coléoptères peut être difficile, et nécessiter dissection et loupe binoculaire. Il est possible de les classer par familles ou genres dans un premier temps, mais aussi de se former et/ou se faire accompagner par des structures naturalistes. Des sites et des forums en ligne peuvent être très réactifs, pour aider au diagnostic sur la base de photographies.

Groupe des *Oedemérides*



Espèce *Oedemera flavipes*



Site : <https://www.insecte.org/> - pour galeries et forums d'identification actif

[cllic-ressource] kербtier.de

Coléo / protocoles

Il existe différents protocoles d'observation. Par exemple le **battage / fauchage** : battage de végétation et récolte des organismes qui tombent sur un fond blanc (toile, papier, autres), ou capture au filet fauchoir. D'autres protocoles peuvent être utilisés (pots pièges, cuvettes, pièges lumineux, etc.).

Pour pouvoir comparer les résultats obtenus à partir des observations, il est nécessaire de suivre des protocoles expérimentaux **répétibles**. Deux programmes de sciences participatives ouverts au grand public et co-portés par Vigie Nature proposent des protocoles applicables aux coléoptères :

[SPIPOLL]

Suivi Photographique des Insectes POLLinisateurs (MNHN et OPIE). Prise de photos de tout insecte qui se pose sur un massif de fleurs, dans une période de 20 minutes chronométrée. Nombreux coléoptères ainsi observés, partagés et identifiés avec une communauté de pratiquants très active [cllic-info] mnhn.fr

[OAB] :

Observatoire Agricole de la Biodiversité - l'un des 5 protocoles utilisés est celui des "planches à invertébrés terrestres" : pose de planches de bois neutre et relevés réguliers en soulevant les planches. [cllic-info] mnhn.fr

Coléo / calendrier dans leur diversité, on trouve de nombreux cycles biologiques différents chez les coléoptères. De manière très générale, on peut observer :

Mois	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin.	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.
Activité type	hivernation des adultes, des larves/ nymphes			Nymphoses	Émergences / reproduction / pontes			développement des larves			Mort des adultes ou hivernation	
Période d'observation principale des adultes												

Bonnes pratiques agricoles

Recommandations agronomiques générales (liste non exhaustive) en faveur des Coléoptères, sans considération des enjeux écologiques spécifiques, des types de systèmes de culture et des techniques à appliquer :

- ❑ Préserver et développer le linéaire, le réseau et la qualité des haies.
- ❑ Préserver les vieux arbres, permettre leur vieillissement et la conservation des branches mortes.
- ❑ Éviter et réduire le travail du sol en profondeur, et favoriser un couvert permanent (végétation ou litière).
- ❑ Éviter et réduire l'usage de produits phytosanitaires, notamment insecticides et molluscicides.
- ❑ Intégrer les prairies dans les rotations / pratiquer la mise en jachère.
- ❑ Admettre et favoriser la présence de bois mort au sol, dans le paysage.
- ❑ Développer un maillage de bandes enherbées pérennes en bordures de parcelles.
- ❑ Privilégier le pâturage ou les fauches tardives et différenciées dans les milieux herbacés.
- ❑ Privilégier la fertilisation organique et raisonner la fertilisation minérale.
- ❑ Éviter / réduire l'usage d'anti-parasitaires pour animaux, et l'usage des fumiers associés.
- ❑ Entretenir, créer et développer le réseau de mares et petites zones humides.
- ❑ Accepter généralement une présence de phytophages pour attirer et maintenir une communauté de prédateurs auxiliaires.
- ❑ Intégrer des partenariats ou développer l'élevage dans le système de production agricole.
- ❑ Expérimenter et développer l'agroforesterie.
- ❑

Pour aller plus loin, quelques recommandations

- [cllic-ressource] INSECTE.ORG
- [cllic-ressource] REVUE ESPECES n°39

Coléo / témoignage

Luc DELCOURT

163 ha en polyculture élevage, Cambrésis (59).
Agriculteur membre du Groupe d'Etudes et de Développement Agricole (GEDA) et de la coopérative bovine CEVINOR

Observations phares :

"J'ai toujours suivi les oiseaux dans les arbres et les petites bêtes dans la terre. (...)

Avec les carabes, la solution est dans nos champs et ça fait des années que je n'ai pas mis d'anti-limaces.."

[cllic-ressource]

"Le déclin agroécologique, moi aussi je me lance"
Chambre d'Agriculture des Hauts de France, 2022, page 12



Suspicion d'un organisme nuisible ?

Lors d'une découverte d'un organisme nuisible sur vos plantes ou de plantes envahissantes, nous vous conseillons de le prendre en photographie et de nous l'envoyer par mail à bsv.jevi@fredon-aura.fr, en prenant soin de mentionner la localisation précise, le végétal concerné et la date.



Crédit: BSV Fredon Nouvelle-Aquitaine



DEPART EN VACANCES

Préservez la santé des végétaux,

ne rapportez pas de plantes, graines, fruits dans vos bagages !



Rapporter des végétaux dans l'Union européenne, c'est risquer d'importer des virus, bactéries ou insectes qui peuvent être des menaces pour notre environnement.

#PlantHealth4Life



Cet été, n'oubliez pas :

Ne rapportez pas de végétaux dans vos bagages !

Si vous voyagez en dehors de l'Union Européenne, **ne ramenez pas de plantes, de fleurs, de graines, de fruits ni de légumes.**

En effet : ils peuvent contribuer à propager des ravageurs et des maladies (insectes, virus, bactéries) susceptibles de porter atteinte à nos végétaux.

En respectant les réglementations douanières et en ne transportant pas de matériel végétal au-delà des frontières, vous participerez à préserver la santé des végétaux.

Financé par



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Bulletin de Santé du Végétal « Jardins, Espaces Végétalisés
et Infrastructures » - Auvergne Rhône Alpes

BSV n° 05 du 31/07/2026



Hanneton japonais *Popillia japonica*



Mise à jour importante concernant la situation de *Popillia japonica* en France métropolitaine:

Le scarabée japonais (*Popillia japonica*) organisme de quarantaine prioritaire est désormais en France. Suite à la surveillance officielle réalisée pour cet insecte ravageur (réglementation européenne sur la santé des végétaux (règlement (UE) 2019/1702)), *Popillia japonica* a été détecté pour la **première fois en France en Alsace en juillet 2025**. Environ au même moment, plusieurs individus ont également été capturés dans une pépinière à Genève en Suisse. *Popillia japonica* a de nouveau été capturé en France en 2026: sur une aire d'autoroute dans le Doubs (25), en parcelle arboricole dans proche de Cannes (06) et plus récemment en Côte d'Or (21), encore sur une aire d'autoroute. Ces multiples détections multiples soulignent le caractère autostoppeur de cet insecte et elles laissent également craindre en l'imminence de sa présence dans notre région. Déjà présent en Italie et dans d'autres cantons suisses depuis quelques années, cet insecte représente **une menace économique, environnementale et sociale importante**.



Popillia japonica adulte

Description, plantes hôtes et nuisibilité

Plus d'info sur sa biologie dans le BSV JEVI n°3 de 2026

Ce coléoptère aux élytres cuivrées et à la tête et thorax vert métallique a un comportement grégaire. Il se nourrit des feuilles en ne laissant que les nervures ce qui **donne ainsi aux feuilles un aspect de dentelle**.

Popillia japonica est très polyphage et dans l'état actuel des connaissances, il peut s'attaquer à plusieurs centaines de végétaux. Les **gazons, pelouses, prairies, talus enherbés, terrains de sport** (golf, terrain de foot, ...) surtout s'ils sont irrigués, sont des **milieux favorables au développement des larves** qui se nourrissent des racines de graminées. L'insecte est qualifié d'auto-stoppeur car il se déplace sur de grandes distances **grâce aux transports** (camions, trains, ...). Les larves peuvent quant à elles être transportées par la **terre entourant les racines de végétaux** destinés à être remis en culture.

Compte tenu de sa distribution en Europe (Italie, Suisse) et désormais en France, une vigilance accrue doit être portée vis à vis de cet organisme :

- > dans les départements proches des frontières suisse ou italienne,
- > à proximité des voies de communication (autoroutes, aires de repos, aéroports)
- > en cas d'importation de végétaux en pot

Que faire en cas de suspicion ?

Popillia japonica est considéré comme organisme de quarantaine prioritaire dans l'Union européenne (règlement (UE) 2016/2031 et règlement d'exécution (UE) 2019/2072), dont l'introduction et la dissémination sont interdites sur l'ensemble du territoire. La lutte est de plus obligatoire en vue de son éradication ou, s'il est constaté officiellement que l'éradication est impossible, en vue de son enrayement (règlement (UE) 2022/1927).

Il est donc obligatoire de déclarer toute suspicion au SRAL (Service Régional de l'Alimentation) ou à FREDON Auvergne-Rhône-Alpes.

SRAL : sral.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr ou 04 73 42 15 00 - poste 8058#

FREDON AURA : contact@fredon-aura.fr ou 04 37 43 40 70

Financé par



PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

AMBROISIE A FEUILLES D'ARMOISE (*Ambrosia artemisiifolia*)

Description :

cf. BSV JEVI 2025 n°4 et BSV JEVI 2025 n°5



Enjeu pour la
santé humaine

Observations

Les ambrosies ont plutôt bien supporté les chaleurs du début d'été et fleurissent avec plusieurs jours d'avance. Le risque d'allergies reste encore faible à modéré mais devrait rapidement évoluer, avec un pic de pollens attendu dès la mi-août.

Nuisibilité

L'ambrosie est un véritable problème de **santé publique**. En effet, son pollen provoque des réactions allergiques.

La période à risque pour les personnes sensibles court **de fin juillet à début octobre**, correspondant à la **période de floraison** (fleurs mâles). C'est à ce moment qu'un **pollen extrêmement allergisant** est émis à raison de plusieurs millions de grains par plante et par jour.



Ambrosie à feuilles d'armoise

Méthode de contrôle

La lutte contre l'ambrosie est obligatoire (Décret n° 2017-645 du 26 avril 2017)

En Auvergne-Rhône-Alpes, tous les départements sont concernés par des arrêtés préfectoraux et des plans de lutte qui précisent les actions à mettre en œuvre.

Les plantes peuvent être arrachées puis laissées sur place pour limiter les risques de dispersion des graines présentes dans le chevelu racinaire.

Avant toute intervention, protégez-vous des pollens allergisants : gants, masque anti-poussière, lunettes de protection et vêtements couvrants.

Vous avez repéré de l'ambrosie ?

Une plateforme dédiée est à votre disposition !

Vous pouvez répertorier la présence d'ambrosie directement sur le terrain et assurer la remontée d'informations grâce à la **plateforme nationale de signalement : signalement-ambrosie.fr**

Impact sur la santé humaine

Nul

Modéré

Fort

Financé par


MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Bulletin de Santé du Végétal « Jardins, Espaces Végétalisés
et Infrastructures » - Auvergne Rhône Alpes
BSV n° 05 du 31/07/2026

DATURA STRAMOINE *Datura stramonium*



Biologie

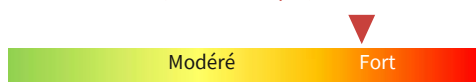
Le Datura stramoine est une **plante annuelle** estivale originaire d'Amérique Centrale. Ses graines présentent une dormance importante dans le sol.

Nuisibilité

Toutes les parties de cette plante (tige, feuille, fruit, graine et racines) sont toxiques par ingestion ou contact pour l'Homme et les animaux.

Il est impératif de **protéger les cultures**, car la présence de *Datura stramonium* dans les récoltes destinées à l'alimentation humaine ou animale pourrait avoir des conséquences graves sur la santé du consommateur ou du bétail.

Impact sur la santé humaine
(Plante toxique)



Datura stramoine en fleur.

Méthode de contrôle

Il est recommandé de détruire le datura (arrachage ou fauchage) **avant sa grenaison** afin de limiter le stock semencier.

- Vous êtes **gestionnaire de grands linéaires ou d'espaces publics** :

Veillez à surveiller **les bords de champs**, le long des routes ou des chemins que vous avez en charge et détruisez les plants de datura si vous les trouvez afin d'éviter que des graines n'entrent dans les parcelles. Soyez attentifs aux **sites où de la terre a été rapportée (chantiers, remblais...)**, et qui peuvent contenir des graines. Si vous trouvez un plant, il y en a certainement d'autres à proximité. C'est un lieu qui sera également à surveiller jusqu'à la fin de l'automne et les années suivantes.

- Vous êtes **particuliers** :

N'implantez pas de datura dans votre jardin, soyez attentifs aux **sites où de la terre a été rapportée (chantiers, remblais...)**.

ATTENTION Règles de sécurité pour les interventions :

Protégez vous avec **des vêtements couvrants, des gants et des lunettes** lorsque vous intervenez sur la plante (arrachage ou broyage) pour éviter tout contact avec la peau.

Attention à ne pas vous toucher le visage avec les gants et les garder durant le nettoyage du matériel.

Laissez les plantes arrachées sur place pour limiter les risques de dispersion des graines présentes dans le chevelu racinaire.

N'incinerez pas les plants (fumées toxiques)

Pour en savoir plus :

<https://plantes-risque.info/plantes/datura-stramoine/>

Financé par



Frelon à pattes jaunes (*Vespa velutina nigrithorax*)

DEBUT DE LA PHASE DE CROISSANCE DES NIDS

À partir du mois de juillet, les nids primaires deviennent des **nids secondaires**. Les ouvrières sont renouvelées en permanence et prennent le relais de la fondatrice pour l'ensemble des activités de la colonie.

Cette étape s'accompagne souvent d'une **délocalisation vers un site** plus favorable à la croissance de la colonie, **généralement situé en hauteur**. Environ 70 % des nids secondaires sont installés à plus de 10 mètres de hauteur, principalement dans la canopée des arbres. Toutefois, le frelon à pattes jaunes est capable d'établir ses nids à toutes les hauteurs, y compris dans des haies, des arbustes, des ronciers ou des bâtiments. Lorsque le site d'implantation est suffisamment favorable, la colonie peut poursuivre son développement sur place, sans délocalisation vers un autre site.



Nid secondaire (Crédit photo : Claudalleva)

CHERCHER ET DECLARER LES NIDS SECONDAIRES

Trouver et détruire les nids secondaires durant l'été constitue un enjeu majeur de la lutte contre le frelon à pattes jaunes. Pourtant, la plupart des nids ne sont découverts qu'après la chute des feuilles, en octobre ou en novembre. Malheureusement, à cette période, de nombreuses femelles fécondées ont déjà quitté le nid pour hiverner et fonder de nouvelles colonies au printemps suivant.

Plus nous serons attentifs, plus nous pourrions détecter et détruire de nids, malgré la difficulté de les repérer précocement. Il existe également une méthode de triangulation permettant de localiser les nids situés à proximité, dans un rayon de plusieurs centaines de mètres. Pour cela, vous pouvez consulter la [méthode de triangulation des nids](#).



Frelons marqués pour réaliser la méthode de triangulation (Crédit photo : Alexandre Houzé)

Le saviez-vous ?

Si un frelon met 5 minutes pour effectuer l'aller-retour entre l'appât et son nid, on peut estimer que le nid se situe à environ 500 m de l'appât.

Les nids doivent être signalés sur la plateforme régionale dédiée : www.frelonsasiatiques.fr

Dans certains secteurs, les déclarations permettent de bénéficier d'une aide financière pour la destruction des nids.

Article rédigé par :



GDS
Auvergne
Rhône-Alpes

Financé par

Punaises des champs (*Lygaeidae*)

De nombreux particuliers habitant à proximité de champs récoltés (du colza dans la majorité des cas) ont constaté certains étés chauds un phénomène de pullulation et d'agrégation d'insectes dans les environs immédiats de ces champs. Les insectes incommode les habitants en se regroupant dans les jardins, sur les façades et toitures des maisons et parfois en rentrant dans les habitations, contraignant les personnes à maintenir fermées portes et fenêtres, et à calfeutrer toutes voies d'entrée possibles.

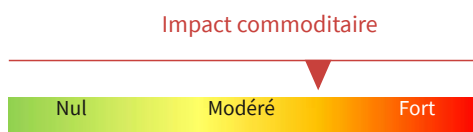
Il s'agit de punaises de la famille des Lygaeidae, appelées communément Punaises des champs, Punaises des céréales ou encore Punaises du colza, qui éclosent dans les chaumes de colza le plus souvent (et zones irriguées), avant de se disséminer. Les pullulations sont le fait d'individus juvéniles (c'est-à-dire des larves), rendant l'identification spécifique difficile. Plusieurs punaises peuvent être responsables de ce type de pullulations (comme *Nysius cymoides*).

Biologie et nuisibilité

Leur taille est comprise entre 1 et 4.5 mm selon le stade. Les larves présentent un avant-corps à dominante gris/brun et un abdomen de couleur marron/rougeâtre. Sur les individus de stades larvaires les plus avancés, on distingue les ébauches alaires.

Le cycle de ces punaises est encore peu connu, pas plus que les raisons qui expliquent les pullulations, même si les hautes températures et la sécheresse semblent favorables. Les punaises des champs migrent alors vers les maisons, pour rechercher des abris et de la fraîcheur. Le cycle peut durer plusieurs semaines si les conditions météo ne se dégradent pas.

Les pullulations sont impressionnantes et peuvent représenter une gêne pour les personnes qui y sont confrontées, gêne qui est proportionnelle aux quantités de punaises présentes.



Pullulation de punaises des champs au niveau d'une habitation - Saint Felix (03).



stades juvéniles de punaises des champs, Commune de Graulhet (81).

Financé par

A ce jour, aucune piquûre, ni cas d'allergie n'a été rapporté : ces punaises ne constituent pas un danger pour la santé publique. Elles ne semblent pas occasionner de dégâts ni au bâti ni aux végétaux à ce jour dans la région (jardin, potager, arbres fruitiers ...), ni même dans les parcelles d'où elles proviennent en région Auvergne Rhône-Alpes.

Contexte régional

Ce type de pullulation avait été signalé à la DRAAF Rhône-Alpes pour la première fois en 2009, dans le département de la Drôme. En 2017, le réseau FREDON avait reçu un signalement similaire provenant du même département. En 2018, 5 signalements avaient été faits dans la Drôme durant l'été, et un sixième provenant du Puy de Dôme, courant septembre.

Ce phénomène a pris de l'ampleur en 2019, avec une quarantaine de communes concernées par les invasions. Il s'est reproduit en 2022, sous l'effet d'un été très chaud, puis en 2025 avec 84 signalements dans une soixantaine de communes, réparties sur 8 départements. En 2026 un premier signalement a été fait dans la Drôme le 5 juillet.

Moyens de lutte

Solliciter les exploitants pour traiter les parcelles d'où proviennent les insectes, après moisson, est impossible car la culture n'est plus en place et ces insectes ne causent pas de dégât aux cultures.

Des particuliers peuvent être tentés de traiter leur domicile eux-mêmes ou de faire appel à des désinsectiseurs, mais en dehors de toute considération sur les risques sanitaires de ces pratiques, il faut rappeler que ces traitements n'auront d'effet que sur les insectes déjà présents, sans empêcher les suivants d'arriver.

Lorsqu'elle est possible, la destruction mécanique par aspiration avec sac ou par l'eau peut être conseillée, en attendant la fin du phénomène de pullulation (généralement avec l'arrivée d'un temps plus frais ou pluvieux ou du fait de la mortalité naturelle de l'insecte).

FREDON tient à jour un recensement des cas de pullulations de manière à mesurer leur ampleur et dresser un bilan de la situation à la DRAAF et la Chambre Régionale d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes les années où elles surviennent.

Si vous êtes concernés, envoyez-nous par mail la date de votre observation, le nom de votre commune, accompagnés éventuellement de photos. Votre signalement sera pris en compte pour faire état de la situation de l'été.

Financé par



Processionnaire du pin *Thaumetopoea pityocampa*



Enjeu pour la
santé humaine

Biologie et nuisibilité

Voir le BSV JEVI 2026 n°1

Observations

29 papillons ont été capturés à Chuyer (42) entre le 21/6 et le 25/7.

Pas de papillon dans les pièges à Gaillard (74) à la date du 23/7.

Moyens de lutte

La **confusion sexuelle** consiste à saturer l'air de phéromones sexuelles, pour désorienter les mâles qui ne retrouvent pas leurs partenaires. Cela limite la production d'oeufs, et donc la génération à venir. Cette méthode doit être en place avant l'émergence des papillons.

Les **pièges à phéromones** permettent la capture des papillons mâles pour réduire la capacité de reproduction (à condition de respecter la densité de pièges).

Ils permettent également de repérer leur pic de présence afin de mettre en place des moyens de lutte.

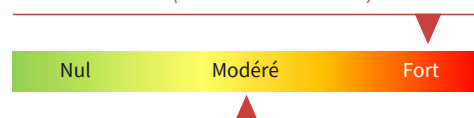
Lorsque les chenilles seront présentes, à partir de septembre, le recours à l'agent de biocontrôle à base de **Bacillus thuringiensis** (Bt) sera possible. L'efficacité est meilleure sur jeunes stades larvaires.



Processionnaire du pin - Papillon

Source: Ben Sale

Impact santé humaine
(chenilles urticantes)



Impact esthétique
(dégradation de l'aspect visuel)



Retrouvez les produits de biocontrôle autorisés pour cet usage. Cf. Note de service DGAL/SDQSPV en cliquant sur le lien :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/r%C3%A9glementation/mise-sur-le-march%C3%A9-des-produits/liste-des-produits-de-biocontr%C3%B4le-note-de-service>



CHANCRE COLORE DU PLATANE *Ceratocystis platani*

Biologie et contexte

Le chancre coloré est un champignon spécifique du platane. Le chancre coloré est arrivé en Europe au cours de la dernière guerre mondiale. La maladie a été introduite par des caisses américaines fabriquées avec du bois de platane contaminé. Il pénètre dans l'arbre par une plaie (même de très petite taille), obstrue les vaisseaux et libère des toxines.

Très virulent, il est capable de s'attaquer à des platanes en très bon état végétatif, provoquant ainsi leur mort en quelques mois.

Il peut être transmis de différentes manières aux platanes:

- par les outils non désinfectés blessant le platane
- par l'eau véhiculant les spores de champignon
- par les débris d'arbres atteints
- par le transport des terres contaminées
- d'arbres en arbre via les connexions racinaires



Platane atteint par le chancre coloré

Description et dégâts

Les arbres atteints ont un **feuillage réduit et jauni**. La fructification est également plus abondante.

Le tronc présente des **nécroses de couleur bleu violacé**, bordées de brun orangé, évoluant en forme de flamme vers le sommet de l'arbre. Ces nécroses de couleur brun/chocolat progressent vers l'intérieur du tronc.

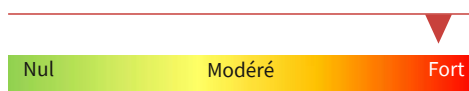
Les tissus atteints sèchent, **l'écorce se fendille mais reste adhérente** au tronc.

L'arbre ne présente pas de bourrelet de recouvrement en limite de la zone atteinte.



Nécroses progressant vers l'intérieur du tronc

Impact santé des végétaux
(mort des platanes)



Financé par

Méthodes de lutte

Actuellement il n'existe **aucun traitement curatif**. Le seul moyen de lutter contre le chancre coloré est d'éviter toute blessure aux platanes et de respecter les mesures préventives :

- Désinfecter tout le matériel avec un produit biocide à fonction fongicide. Sont concernés tous types de travaux réalisés sur ou à proximité de platanes sains ou atteints par le chancre coloré.
- Tailler en hiver car le champignon est ralenti par le froid
- Détruire les arbres malades et ceux situés dans un rayon de 35m, dévitalisation, abattage, extraction des souches
- Brûler le bois des arbres abattus, les souches, et désinfecter tous les résidus selon la réglementation en vigueur
- Ne pas transporter la terre des sites contaminés
- Surveillance sanitaire régulière
- Signaler les cas suspects

Un guide des bonnes pratiques contre le chancre coloré du platane est disponible sur le site de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes. Il constitue un document de référence pour l'élaboration de cahiers des charges pour toutes interventions sur ou à proximité de platanes:

<http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/chancre-colore-du-platane>

La lutte contre le chancre coloré est rendue obligatoire par arrêté ministériel. L'arrêté rend obligatoire:

- La déclaration de tout platane suspect auprès du SRAL Auvergne-Rhône-Alpes.
- La désinfection de tout outil ou engin susceptible de blesser des platanes.
- L'élimination des platanes atteints par le chancre coloré et leurs voisins situés dans un rayon de 35m avec déclaration préalable des chantiers d'abattage et destruction du bois.
- L'interdiction de planter un platane en zone infectée.
- L'interdiction de transporter la terre des sites contaminés.



Platanes atteints par le chancre coloré

Financé par


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bulletin de Santé du Végétal « Jardins, Espaces Végétalisés
et Infrastructures » - Auvergne Rhône Alpes
BSV n° 05 du 31/07/2026

OIDIUMS

Biologie

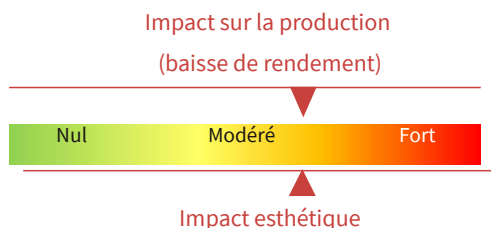
Cf. BSV JEVI 2026 n°3

Observations

L'oïdium sur chêne est signalé à Chuyer (42) avec une pression toujours faible et localisée.



Oïdium du chêne (*Erysiphe alphitoides*)



Le blackrot du marronnier *Phyllosticta paviae*

Description et symptômes

Voir le BSV JEVI 2024 n°4

Observation

Faible évolution des symptômes à Sallèdes (63).



Symptômes de *Phyllosticta paviae*



JARDINS ORNEMENTAUX

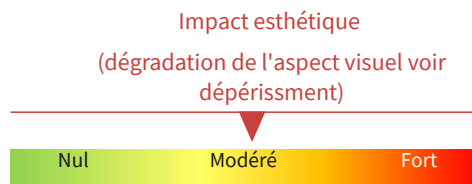
Maladie des taches noires sur rosiers *Diplocarpon rosae*

Biologie

voir BSV JEVI 2026 n°4

Observations

Des symptômes généralisés sont observés à Clonas sur Varèze (38).



Financé par



Maladie de la rosette

Rose rosette virus



La maladie de la rosette est un risque émergent pour la culture des rosiers. Observée pour la première fois aux Etats-Unis vers 1940, elle est aujourd'hui largement répandue en Amérique du Nord sur rosiers cultivés mais aussi espèces sauvages (*Rosa* spp.). Sa présence est également signalée en Inde. En raison de la sévérité des dégâts et sa dissémination aux Etats Unis, le secrétariat de l'Organisation Européenne pour la Protection des plantes (OEPP) a ajouté ce virus à sa liste d'alerte et il fait l'objet de mesures de surveillance.

Description

Rose rosette virus est une maladie qui n'affecte que les rosiers. Des symptômes peuvent toucher les différents organes aériens (feuilles, tiges, rameaux et fleurs) :

- rougissement et prolifération des feuilles et des pousses (symptômes de type « balai de sorcière »),
- production excessive d'épines,
- malformation et décoloration des fleurs, réduction de la floraison.

Les plantes montrent des symptômes quelques semaines à quelques mois après l'infection.

Elles deviennent plus sensibles au froid et à l'oïdium.

Le virus peut entraîner le dépérissement et la mort des rosiers infectés dans un délai de deux à trois ans après l'infection.



Prolifération de pousses en balai de sorcière

Source : Cyndi-Lauderdale

Biologie

Le virus est propagé par le greffage de matériel végétal contaminé, ou par un acarien phytopte vecteur (*Phyllocoptes fructiphilus*). Cet acarien récupère le virus et le transmet à d'autres plantes lorsqu'il se nourrit par piqûre. Il occupe principalement les bourgeons, les fleurs, les sépales, la base des pousses, l'aisselle des feuilles ou derrière les cicatrices foliaires. Il passe de plante en plante en se déplaçant lentement, ou en étant emporté par le vent, les outils, les vêtements.



Production excessive d'épines.

Source : Thorns

Que faire en cas de suspicion ?

***Rose rosette virus* est un organisme nuisible réglementé, non détecté dans l'UE et soumis à des mesures de surveillance.**

Il est obligatoire de déclarer toute suspicion de maladie de la rosette au SRAL (Service Régional de l'Alimentation) ou à FREDON Auvergne-Rhône-Alpes.

SRAL : sral.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr

ou 04 73 42 15 00 - poste 8058#

FREDON AURA : contact@fredon-aura.fr ou 04 37 43 40 70

Financé par

Papillon palmivore *Paysandisia archon*

Biologie

Le *Paysandisia archon* est un lépidoptère spécifique du palmier venu directement d'Amérique du Sud à la suite d'une importation de palmiers en 2001. Ce ravageur est présent sur notre territoire depuis bientôt 20 ans et **peut générer des dégâts considérables sur plus de 20 espèces de palmiers**.

L'adulte est un grand papillon diurne dont l'envergure peut aller jusqu'à 11cm. **Son vol a lieu de mai à octobre**. Ses ailes antérieures sont de couleur marron et ses ailes postérieures sont rouge-orangées avec des tâches noires et blanches

Les chenilles sont également de grande taille (jusqu'à 10 cm), de couleur blanchâtre et possède trois paires de pattes. Elles creusent des galeries dans le palmier dont elles se nourrissent. Les symptômes de la présence du papillon sont donc les suivants :

- perforation typique des palmes
- dessèchement prématuré des palmes
- développement anormal des palmes
- galeries visibles à la base des palmes
- présence de sciure agglomérée sur le stipe (tronc)
- exuvie observable sur le stipe



Papillon palmivore

Observations

Des papillons ont été signalés à Massieux (01), Les Roches de Condrieu (38), Le Teil (07), Saint Maurice l'Exil (38), Luzinay (38), Brignais (69), Vernaison (69) et Lyon (69).

Méthodes de lutte



Biocontrôle : Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage. Cf. Note de service DGAL/SDQSPV en cliquant sur le lien:

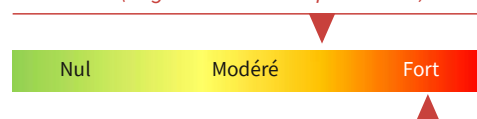
<http://www.ecophytopic.fr/tr/r%C3%A9glementation/mise-sur-le-march%C3%A9-des-produits/liste-des-produits-de-biocontr%C3%B4le-note-de-service>

Le papillon peut entraîner la mort du palmier infecté. Une lutte préventive contre le papillon est possible à l'aide d'un traitement à base de glu, à réaliser par un professionnel en juin, ou par un traitement avec des nématodes), entomopathogène (*Steinernema carpocapsae*) qui peut être réalisé par soi-même. Ce dernier traitement peut d'ailleurs agir en curatif si les dégâts au niveau du palmier atteint ne sont pas encore trop importants.

En France, la lutte contre le papillon palmivore n'est plus obligatoire sauf en parcelles de culture, de vente et de stockage de palmiers.

Vous pouvez retrouver plus d'info dans la plaquette réalisée par FREDON Occitanie [ICI](#). A noter que le terme "réglementé" n'est plus d'actualité comme indiqué dans la plaquette.

Impact esthétique
(dégradation de l'aspect visuel)



Impact patrimonial
(peut causer la mort des palmiers atteints)

Financé par



Cette cochenille à bouclier de la famille des Diaspididae est originaire du nord de l'Argentine et Sud-Est du Brésil. Elle est bioagresseur de fruitiers et d'arbres d'ornement. Elle a été détectée **pour la première fois en France dans le Var en 2025** et a causé de fortes attaques signalées chez des oléiculteurs, pépiniéristes et particuliers sur plusieurs espèces végétales ornementales ou sauvages, comme le fusain (*Euonymus* spp.), le troène (*Ligustrum* spp.), le lierre commun (*Hedera helix*) ou l'acacia (*Robinia pseudoacacia*). Elle a été détectée en **avril 2026 dans les Pyrénées Orientales**.

Cet insecte est reconnu dans le monde comme un ravageur d'autres plantes sensibles, comme : l'avocatier (*Persea americana*), divers agrumes (*Citrus* spp.), le bananier (*Musa* spp.), le bégonia (*Begonia* spp.), le buis commun (*Buxus sempervirens*), le camélia du Japon (*Camellia japonica*), certains chênes (*Quercus* sp.), l'eucalyptus (*Eucalyptus* spp.), le figuier (*Ficus carica*), le laurier rose (*Nerium oleander*), le laurier-sauce (*Laurus nobilis*), le peuplier (*Populus* spp.), le pittospore (*Pittosporum* spp.) ou encore le rosier (*Rosa* spp.).

Description

Les œufs (jaunes à leurs premiers stades, puis violacés) sont pondus sous le bouclier de la femelle et éclosent à la faveur de températures optimales. Les jeunes larves mobiles (stade « baladeur »), se dispersent sur la plante avant de se fixer définitivement. Ensuite, elles commencent à sécréter leur bouclier et poursuivent leur développement (2 stades larvaire puis un stade adulte). À terme, le bouclier de la femelle adulte est subcirculaire, d'un diamètre de 2 à 3 mm, légèrement aplati, opaque, de couleur brun terne, avec une teinte noirâtre en-dessous. Les exuvies noirâtres sont généralement disposées de manière excentrique. Au stade adulte, la femelle reste protégée sous son bouclier, pond et meurt sur place. Après leur dernière mue, les mâles deviennent ailés et recherchent les femelles pour assurer la reproduction. Ils ne causent aucun dégât direct aux végétaux. En France, les premières observations, réalisées sur une parcelle dans le Var, tendent à démontrer qu'il y aurait au moins deux générations par an.



Forte attaque de *Acutaspis paulista* sur olivier (FREDON PACA)

Dégâts

Cette cochenille ne sécrète pas de miellat. Elle ne favorise donc pas le développement de la fumagine. En revanche, ses piqûres d'alimentation sur les tissus végétaux (feuilles, pousses, fruits) peuvent entraîner, notamment en cas de pullulation, des dégâts importants : **jaunissement** du feuillage, **défoliation**, **dessèchement** de rameaux et de branches, **perte de récolte**, parfois **dépérissement** total de la plante hôte.

Pour en savoir plus : [BSV JEVI 2026 n°1](#) de FREDON PACA.

Que faire en cas de suspicion ?

Cet insecte, bien que non réglementé, est considéré comme un ravageur important pour la filière arboriculture fruitière et JEVI. Afin de surveiller sa dissémination, merci de faire remonter toute observation ou suspicion de ce ravageur auprès du SRAL (Service Régional de l'Alimentation) ou à FREDON Auvergne-Rhône-Alpes.

SRAL : sral.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr

ou 04 73 42 15 00 - poste 8058#

FREDON AURA : contact@fredon-aura.fr ou 04 37 43 40 70

Financé par



ALTISE DU CHOU (*Phyllotreta* sp.)

Les altises sont de petits coléoptères brillants de couleur noire mesurant entre 2 et 5 millimètres. Grâce à leurs pattes postérieures très développées, elles ont la capacité d'effectuer des petits bonds lorsqu'elles sont dérangées. Cette capacité leur a d'ailleurs valu le surnom de « puce des cultures ».

L'altise du chou apprécie les étés chauds et secs. Elles s'attaquent aux feuilles des Brassicacées (choux, radis, navets...).

Biologie

Les altises entrent en diapause sous forme adulte, d'octobre à mars la plupart du temps. Elles se réfugient alors dans le sol, les résidus de culture ou la litière de feuilles.

Au retour de conditions plus douces au printemps (10 à 15°C), elles sortent de leur diapause, commencent à se nourrir tout en pondant au pied des jeunes plants. Les larves qui en sont issues se nourrissent de racines en général, sans porter de réels préjudices aux plantes. Un mois après environ, après être passé par le stade de nymphe, les adultes émergent et remontent sur le feuillage. Les semis de printemps sont particulièrement vulnérables.



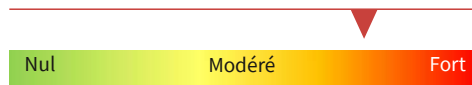
Altises sur chou rouge

Nuisibilité

Les adultes rongent les feuilles, et laissent des traces de morsures caractéristiques, qui ne traversent généralement pas la feuille sauf dans certains cas, où celle-ci est percée d'un trou rond.

Lorsque la température est élevée et que l'infestation est importante, les dégâts peuvent être très importants, affaiblir la plante et ralentir sa croissance.

Impact santé des végétaux



Observations

Observation depuis début juin à Orléat (63). Début juillet, la population est importante. Observations également sur chou rouge au Vernet Sainte Marguerite (63) le 6/7.

Méthode de lutte

Maintenir l'humidité et déranger le sol

En général des bassinages réguliers des plantes par temps chaud, en dispersant les insectes et en limitant leur reproduction suffisent à réduire de manière significative les populations et permettent de rendre les dégâts supportables. En complément, le sarclage entre les plants dérange également les altises.

Protéger mécaniquement avec un filet

La mise en place d'un voile anti-insectes à la mise en place de la culture. Il faudra choisir les mailles très fines étant donnée la taille des insectes (environ 3 mm) et poser le filet préalablement aux attaques du ravageur en le plaquant bien au sol. Attention à ne pas planter la culture sur une zone préalablement occupée par un autre Brassicacée (rotation des cultures impérative).

Favoriser la biodiversité

Un potager diversifié et vivant permet d'attirer des prédateurs naturels des altises. Les oiseaux et les crapauds sont de gros consommateurs d'insectes.

Financé par



VERGER

Tavelure du pommier (*Venturia inaequalis*)

Biologie et moyens de lutte

cf. BSV JEVI AURA 2025 n°5

Observations

Pression moyenne, distribution moyenne, en baisse par rapport au mois dernier à Clonas sur Varèze (38)

Carpocapse des pommes et des poires (*Cydia pomonella*)

Biologie et moyens de lutte

cf. BSV JEVI AURA 2026 n°2

Observations

Forte pression observée à Clonas sur Varèze (38) avec une forte distribution.



BIODIVERSITE

Observation

Observation d'une chenille de **Grand Paon de nuit** (*Saturnia pyri*) à Chapdes-Beaufort (63).

Cette très belle chenille deviendra un papillon de nuit de grande envergure (souvent supérieure à 15 cm), le plus grand papillon d'Europe.



Chenille de Grand Paon de nuit (*Saturnia pyri*)
(Sauverie environnement)

Financé par

Ce bulletin est publié à partir d'observations ponctuelles ou régulières, réalisées par un réseau d'épidémiosurveillance en jardins, espaces végétalisés et infrastructures (JEVI). S'il donne une tendance de la situation phytosanitaire régionale la plus représentative et objective possible, il reste nécessaire pour chaque gestionnaire de JEVl de considérer également le résultat de ses propres observations. Les informations contenues dans ce bulletin ne peuvent être transposées telles quelles à d'autres situations. Elles permettent de donner des tendances d'évolutions phytosanitaires à l'échelle de petites régions. FREDON AURA dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les gestionnaires d'espaces vert, jardiniers amateurs ou détenteurs de végétaux sur la base des informations communiquées dans ce bulletin.

Observations : D.FERVEL (Ent. QUINTESENCE), FREDON AURA, L.LECOMTE, Mairie de GAILLARD, Sauverie environnement.

Rédaction et animation : FREDON AUVERGNE RHONE ALPES

Directeur de la publication : Aurélien GAYET, Président de FREDON AURA

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du BSV JEVl AURA du 31/07/2026 ».

Coordination et renseignements : Guillaume BRAUN, Virginie GAUTHIER (FREDON AURA) - bsv.jevi@fredon-aura.fr

Crédits photo :

Si non spécifié, FREDON AURA

Financé par



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Bulletin de Santé du Végétal « Jardins, Espaces Végétalisés
et Infrastructures » - Auvergne Rhône Alpes
BSV n° 05 du 31/07/2026